

Manager en immobilier résidentiel et tertiaire

RNCP19420 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	313
Code(s) ROME	C1501, C1502, C1503, C1504, M1302
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	04/01/2020

Certificateur(s)

INSTITUT DE GESTION SOCIALE (IGS) · SIRET : 31249509600157

ECOLE EUROPEENNE SUPERIEURE D'ADMINISTRATION ET DE MANAGEMENT ESAM · SIRET : 34904347100045

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le manager immobilier, qu'il exerce dans le secteur de l'immobilier résidentiel (privé ou social) ou dans celui de l'immobilier tertiaire assure une double mission :

- Il doit "produire", c'est-à-dire réaliser lui-même des missions relevant du champ de compétences lié à l'activité immobilière : exploitation patrimoniale, gestion technique, activité commerciale, aménagement promotion-construction.
- Il doit piloter et contrôler financièrement et administrativement son activité et encadrer une équipe de collaborateurs, suivre leur travail, contribuer à leur formation et inscrire le travail de son équipe dans la stratégie globale de son entreprise.

Les activités essentielles liées à cette double mission sont les suivantes :

Pilotage et contrôle administratif et financier des activités de la structure,
Management d'équipe et communication interne,
Développement commercial de la structure,
Prise en charge directe d'activités immobilières.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

Pilotage et contrôle administratif et financier des activités de la structure : les titulaires de la certification seront en mesure de suivre et analyser la comptabilité dans le but de définir une stratégie ; d'établir et de valider les budgets annuels et d'en suivre la réalisation ; de piloter l'activité à partir de la construction et/ou de l'utilisation d'outils de contrôle afin de prendre les décisions nécessaires à la performance et au développement de l'entreprise.

Management d'équipe et communication interne : les titulaires de la certification seront en capacité de recruter les collaborateurs compétents, animer l'équipe, prévenir et gérer les conflits et fédérer les individus autour d'un projet ; organiser les tâches, fixer des objectifs qualitatifs et quantitatifs aux membres de l'équipe ; conduire des processus de contrôle, de suivi et d'évaluation des performances relatifs à l'activité ; provoquer et organiser les synergies entre les différents métiers de l'activité immobilière.

Développement commercial de la structure : les titulaires de la certification sauront identifier et collaborer avec des décideurs locaux et des relais d'opinion ; entretenir un lien de qualité avec l'environnement concurrentiel et avec les organisations professionnelles et associations de consommateurs locales ; mettre en œuvre les moyens nécessaires pour connaître le marché local, concevoir une stratégie de développement commercial correspondant au

marché et à la zone de chalandise, assurer une veille stratégique permettant une connaissance précise de l'univers concurrentiel.

Prise en charge directe d'activités immobilières : les titulaires de la certification auront la maîtrise des fondamentaux de l'ensemble des métiers de la filière immobilière et exerceront l'une ou plusieurs des activités immobilières suivantes : exploitation patrimoniale, gestion technique, développement commercial, aménagement-promotion-construction.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Trois secteurs d'activité principaux :

- Immobilier résidentiel privé : cabinets d'administration de bien indépendants, filiales d'un groupe ou franchisés
- Immobilier résidentiel social : entreprises du logement social public et privé
- Immobilier d'entreprise : grandes entreprises de la gestion et commercialisation de locaux tertiaires (locaux commerciaux, bureaux, entrepôts, usines, restaurants d'entreprise, établissements divers)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Directeur de gestion locative
- Directeur de copropriété
- Directeur des ventes
- Gestionnaire de patrimoine
- Property manager
- Conseiller immobilier
- Asset manager
- Promoteur, directeur de programmes

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Les activités immobilières sont réglementées. Le représentant légal, personne physique, de toute structure exerçant la vente, l'achat, la location ou la gestion de biens immobiliers doit être détenteur d'une carte professionnelle de gestion et/ou de transaction (décret n°2008-355 du 15 avril 2008 de la loi du 2 janvier 1970).

Plusieurs voies permettent l'obtention de cette carte, parmi lesquelles la détention d'un titre inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles, au moins de niveau II et correspondant aux grands domaines de la profession.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 313 €
Familles professionnelles (FAP)	R3X84 — Employés et professions intermédiaires de l'immobilier · tension 5/5 (Très élevée) R4X93 — Cadres agents immobiliers et syndics · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	11 913
Jugés difficiles à recruter	52 %
Emplois saisonniers	4 %

Familles professionnelles (FAP)

L6X00 — Dirigeants de petites et moyennes entreprises de moins de 50 salariés
R3X84 — Employés et professions intermédiaires de l'immobilier
R4X93 — Cadres agents immobiliers et syndics

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

- un (e) représentant(e) d'une organisation syndicale de salariés représentative au plan national,
- un(e) représentant(e) d'une organisation syndicale d'employeurs, représentative au plan national,
- deux cadres de la fonction immobilier, en activité,
- un(e) représentant(e) de l'IMSI (directeur ou responsable programme),
- et présidé par le responsable de la filière immobilière.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 04/01/2020

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP12065

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP34918

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

imsi@groupe-igs.fr

IMSI

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/19420/>